



Communiqué

Éducaloi et la Commission des services juridiques renouvellent leur partenariat

(Montréal, le 11 août 2020) — La Commission des services juridiques (CSJ) et Éducaloi sont heureux d’annoncer le renouvellement de leur entente pour 2020-2021, dont le but premier est d’offrir de l’information juridique vulgarisée aux personnes admissibles à l’aide juridique. Éducaloi, dont la mission est d’informer et d’éduquer les citoyens sur leurs droits et responsabilités, est fier d’avoir la chance de s’associer à la CSJ pour continuer de promouvoir une information et une éducation juridiques accessibles. Dans le cadre de ce partenariat, Éducaloi publiera régulièrement des articles qui informeront les citoyens sur des sujets en lien avec l’aide juridique.

« Par cette entente, Éducaloi formalise sa volonté de continuer de servir les besoins des clientèles communes à nos deux organisations. Ces citoyens ont particulièrement besoin d’information et d’éducation de qualité afin d’être en mesure de mieux comprendre leur situation juridique dans le monde d’aujourd’hui », a mentionné M^e Ariane Charbonneau, directrice générale d’Éducaloi.

De son côté, le président de la CSJ, M^e Yvan Niquette insiste sur la complémentarité entre les missions d’Éducaloi et de la CSJ : « Il s’agit d’une alliance naturelle avec un partenaire qui est reconnu pour la qualité et la pertinence de son travail. Permettre à nos bénéficiaires d’avoir rapidement accès à de l’information juridique en lien avec les problématiques auxquelles ils sont confrontés est une valeur ajoutée pour notre organisation. Cette alliance constitue un excellent complément aux services et supports donnés par les avocats œuvrant sous le régime d’aide juridique ».

À propos de la Commission des services juridiques

La Commission des services juridiques est l’organisme chargé de l’application de la Loi sur l’aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques au Québec. L’aide juridique peut être accordée à toute personne financièrement admissible pour différents services juridiques en matière civile, familiale, administrative, criminelle, en droit de la santé, en droit de l’immigration et en droit des jeunes. Elle est également l’organisme chargé d’offrir le Service d’aide à l’homologation (SAH) et le Service administratif de rajustement des pensions alimentaires pour enfants (SARPA).

Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web de la Commission des services juridiques à l'adresse suivante : <http://www.csj.qc.ca>.

À propos d'Éducaloi

Fondé en 2000, Éducaloi est un organisme de bienfaisance, indépendant et non gouvernemental, composé de 30 professionnels de disciplines variées. Il a pour mission de sensibiliser la société québécoise aux dimensions juridiques du quotidien, en plus de développer chez les citoyens les aptitudes qui leur permettent d'exercer leurs droits. Chef de file en matière de communication claire du droit, il est également reconnu pour la conception et la production d'outils d'information et d'éducation juridique fiables et accessibles.

L'organisme bénéficie d'un financement de ses membres partenaires, le Barreau du Québec, la Chambre des notaires du Québec et la SOQUIJ, ainsi que de l'appui des ministères de la Justice du Canada et du Québec, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, et de la Commission des services juridiques. Pour le soutien aux activités scolaires, Éducaloi peut aussi compter sur la Fondation Desjardins. Son fonctionnement est également assuré par la réalisation de projets ponctuels, par la réalisation de projets de service-conseil aux organisations et aux entreprises, et par une campagne annuelle de financement. Pour plus d'information : educaloi.qc.ca et educationjuridique.ca.

— 30 —

Renseignements pour les médias :

Katia Bouchard
Conseillère, communications et philanthropie
Cel. : 514 912-1838
katia.bouchard@educaloi.qc.ca

M^e Richard La Charité
Directeur du Service des communications
Commission des services juridiques
(514) 873-3562, poste 232
rlacharite@csj.qc.ca